SAINT-YRIEIX INFOS

SUR CHARENTE

N° 105

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

MARS 2021

| ACTUALITÉS |

- Focus sur le marché
- Solidarité

| DOSSIER | PAGES 4/6

RETOUR EN IMAGES

www.saintyrieixsurcharente.fr

VILLE DE SAINT YRIEIX SUR CHARENTE

MOOREA TO'U AI'A

Cette association de danse polynésienne porte le nom de l'île natale de Moena AGNIE sa fondatrice. L'île Moorea est une île de Polynésie française située à 17 kilomètres à l'ouest de Tahiti.

Les origines de l'association.

En 2010 Moena a commencé à donner bénévolement des cours de danse polynésienne à l'Esplanade en collaboration avec le Centre Socio Culturel et Sportif Amicale Laïque. Parallèlement au plaisir de partager la danse Ori Tahiti, ce fut un moyen pour Moena de se replonger dans une partie de sa culture.

Petit à petit, cette passionnée a rassemblé de nombreuses personnes autour d'elle. En 2019 son association **Moorea To'u ai'a** voit le jour. Celle-ci compte aujourd'hui 23 adhérents (20 adultes et 3 enfants), propose des cours de danse polynésienne et organise des spectacles et des démonstrations. Vous avez certainement déjà croisé la troupe de Moena lors de différentes manifestations organisées à Saint-Yrieix telles que la fête de la musique, l'été actif au plan d'eau ou quelques vernissages à l'Esplanade.

Moena qui est à la fois professeur, chorégraphe, costumière et cheffe de la troupe souhaitait partager encore plus largement son amour et son attachement à son île et à sa culture. C'est pourquoi elle s'est lancée **un nouveau projet :** organiser un festival polynésien au plan d'eau de Saint-Yrieix, **le Festival du Triangle de la Polynésie.**

Une seconde association **A HI'O MAI** qui veut dire « N'oublions pas nos racines » a été créée spécialement pour l'organisation de ce grand festival.

Le festival aura lieu **le week-end des 25, 26 et 27 juin** sur le site du plan d'eau de la Grande Prairie. Tout est prévu pour vous transporter dans les îles polynésiennes. De nombreux ateliers et démonstrations vous seront proposés : danses polynésiennes, présence de nombreux exposants (perles, nacre, monoï), sculpteurs sur bois des îles, tatoueurs, courses de pirogues, etc... Nous ne manquerons pas de vous diffuser prochainement le programme détaillé de ce grand week-end Polynésien à Saint-Yrieix.

Si vous voulez découvrir les cultures et traditions tahitiennes, laissez-vous transporter dans les îles par Moena et sa troupe !

Horaires et lieu des cours (*) :

Débutants :

mercredi de 18h à 19h30 à la salle Georges HYVERNAUD (salle des fêtes de La Combe)
152 rue Jean et Constant Priolaud

Confirmés :

mercredi de 19h45 à 21h15
à la salle Odette DAGNAS – 34 rue des Écoles

(*) En raison des restrictions sanitaires les cours sont suspendus pour le moment.

Contacts

Pour les cours de danse :

CSCS AL : 05 45 92 14 82
Facebook : Moorea TO'U AI'A
Mail : ahiomai@yahoo.com

Pour le Festival du triangle polynésien :

Moena AGNIE : 06 35 21 89 12
Facebook : ahiomai Angouleme
Site internet :
http://www.festivalpolynesieangouleme.com/

Sommaire

N° 105 - Mars 2021

ACTUALITÉS

Focus sur le marché 2
Solidarité 7

SERVICE PUBLIC

Le guichet citoyen 3

DOSSIER

Retour en images 4/6

TRAVAUX 8/9

BRÈVES 10

BIEN VIVRE MA COMMUNE 11

VIE MUNICIPALE 12

AGENDA 13

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et mal-voyants à la mairie et à la médiathèque.

Edition :
Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique :
Christophe ANDRÉ | www.zeportfolio.fr

Crédit photos :
Jean-Louis Le Bras, Services techniques, Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat
Tirage : 3600 exemplaires
Dépôt Légal : à parution
Date de parution : Mars 2021

Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2021, je souhaite au nom de toute l'équipe municipale de Saint-Yrieix, que nous puissions retrouver des conditions de vie et de travail plus conformes à nos attentes, à nos désirs, dans les mois à venir.

2020 marquera à jamais nos esprits, tant nous avons dû adapter, sans cesse, nos habitudes et nos modes de fonctionnement au quotidien. Cette expérience, cette agilité dans les pratiques, nous permettra, demain, de mieux appréhender les changements qui ne manqueront pas de s'imposer dans les années à venir.

Il en va de même pour la vie municipale. Les élus et les agents, que je tiens tout particulièrement à saluer pour leur action, sont en capacité d'œuvrer pour l'intérêt général ; pour le bien de toutes et de tous, et ce, quelles que soient les conditions sanitaires passées ou à venir.

Ces derniers mois l'ont prouvé ! La continuité du service public a été assurée : fonctionnement optimal de nos écoles et du périscolaire, mise en œuvre des travaux sur le domaine public ou dans nos bâtiments, un suivi performant en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La liste est longue et je ne pourrais tous les citer (police municipale, culture et communication, services administratifs, service associatif et sportif...).

Par ailleurs, nous avons concrétisé, d'ores et déjà, certaines de nos ambitions pour Saint-Yrieix. Création d'un marché de Noël qui a vocation à devenir hebdomadaire, distribution de boîtes gourmandes pour les fêtes de fin d'année, instauration d'un transport à la demande, formation aux gestes de premiers secours, en sont autant d'exemples.

Très récemment, nous avons pu, également, accompagner les premiers arédiens pour qu'ils bénéficient de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Parallèlement, nous travaillons au devenir de notre commune. Les réflexions sur l'aménagement des Planes ou de la rue de Bellevue vont débuter. Des consultations multiples autour de la définition de la nouvelle centralité des Berneries ont débuté.

Améliorer sans cesse votre quotidien et celui de vos enfants, anticiper et accompagner les changements de Saint-Yrieix sont autant de défis qui nécessitent de la rigueur dans la prise de décision et de la disponibilité au quotidien. La tâche est immense et elle me passionne.

Je reste à votre entière disposition.
Bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.

Focus sur le Marché

La réussite du marché de Noël nous a confortés dans l'idée que nous devions tout mettre en œuvre pour lancer un marché de plein air hebdomadaire de producteurs locaux. Cet évènement prévu tous les samedis de 8h00 à 13h00 permettra de dynamiser la place des Rochers et de donner une identité à notre centre ville.

La crise sanitaire que nous traversons actuellement, incite nos concitoyens à se tourner vers le commerce de proximité.

Nous souhaitons que ce marché soit avant tout un rendez-vous commercial avec la participation de producteurs locaux.

Saliha Gharbi (adjointe déléguée au développement durable) précise : « Nous voulons offrir aux arédiens des produits sains et de qualité issus des circuits courts et de l'agriculture biologique : manger en fonction des saisons, découvrir des produits oubliés... La création d'un marché encourage l'économie locale, apporte un soutien aux agriculteurs et permet de créer un lien social. »

Nous avons rencontré les acteurs locaux dont certains ont répondu favorablement. Nous nous sommes également déplacés sur les marchés voisins pour rencontrer et discuter avec les exposants afin de récolter des idées et trouver de nouveaux producteurs éventuellement disponibles. La chambre d'Agriculture de la Charente via la plate-forme « pensezlocal16 » nous a aussi apporté son soutien.

Nous souhaitons étoffer au maximum l'offre afin de répondre aux besoins de tous les arédiens et espérons leur participation massive à ce rendez-vous hebdomadaire.

Patrick Roux (adjoint délégué à l'aménagement du territoire et aux projets structurants) assure : « Ce marché doit devenir un marqueur important de la nouvelle centralité ; des nouveaux aménagements seront sans aucun doute nécessaires, ils seront envisagés avec le concours des différents acteurs. »

Michel Villesange (adjoint délégué aux affaires sociales) ajoute : « Ce marché sera également un moment de rencontres conviviales entre les différentes générations. Nous souhaitons la participation des associations arédiennes à cet évènement ; ce sera l'occasion pour elles de présenter leurs activités, de proposer une animation ou un temps festif. »

Cet évènement hebdomadaire sera lancé **le samedi 10 avril par un marché de printemps qui se déroulera de 10h00 à 17h30** en présence de nombreux horticulteurs (dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

N'oublions pas que notre commune a réussi à conserver une tradition maraîchère et horticole grâce à des terrains fertiles et à la passion de quelques arédiens.

Vous pouvez dès à présent noter deux rendez-vous importants en 2021 :

Samedi 4 septembre
Marché artisanal

—

Samedi 11 décembre
Marché de Noël

DES SERVICES À VOTRE SERVICE

Vous les rencontrez, vous les croisez, vous les interpellez. Chaque jour ils œuvrent à votre service au bon fonctionnement de la commune au sein de services dédiés. Qui sont-ils ? que font-ils ? Quels sont les différents services municipaux ? C'est une découverte que nous vous proposerons régulièrement au cours des prochains numéros.

LE GUICHET CITOYEN

« Mairie de Saint-Yrieix bonjour ! ».
Au téléphone ou à la Mairie, Katia FOUREIX et Martine AVANTURIER sont au quotidien présentes pour vous **accueillir, répondre** à vos demandes, **vous orienter** vers le service compétent correspondant à votre demande, votre attente.

Premier lieu qui s'ouvre à vous quand vous entrez dans le hall de la Mairie, ce que nous appelions auparavant l'accueil, a été totalement repensé en 2017 aussi bien au niveau de l'organisation matérielle que fonctionnelle pour en faire **un lieu unique, identifié et centralisé** vous permettant **de manière simplifiée** de bénéficier d'une réelle fonction d'accueil.

LE GUICHET CITOYEN EST LÀ POUR :

• **Vous informer, vous renseigner** sur toutes vos demandes concernant le territoire, la vie associative, le fonctionnement des services communaux.
Vous pouvez contacter ou venir au guichet citoyen pour **obtenir les coordonnées** téléphoniques des associations, des écoles, des services municipaux, la liste des assistantes maternelles, les programmations culturelles, les programmes du centre de loisirs, les horaires de la médiathèque...

• **Vous orienter** vers le service compétent.
Le guichet citoyen vous permettra en fonction de votre demande, **de rentrer en contact avec un agent en charge du service désiré** et de répondre ainsi à vos questions concernant les inscriptions scolaires, les demandes d'aides sociales, d'état civil, de documents (carte d'identité, passeport, permis de conduire), d'urbanisme, de réservation d'une des salles municipales...

• **Gérer pour vous** certaines demandes dans des domaines spécifiques.
En effet le guichet citoyen **gère pour toute demande de votre part,** l'encaissement des factures de restauration scolaire, de transport scolaire et d'accueil de loisirs, édite à votre demande des documents d'état civil, gère votre inscription sur les listes électorales, effectue le recensement militaire mais aussi répond à vos demandes plus spécifiques comme l'ouverture de débit de boisson, l'autorisation de vente ou déballage...

Vous l'aurez compris, le guichet citoyen est un concentré d'informations et de services. Alors n'hésitez pas à le contacter. Katia et Martine sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 en mairie ou au 05 45 38 69 50. Vous pouvez aussi contacter le Guichet Citoyen par mail : mairie@saintyrieix-16.fr

RETOUR EN IMAGES

Formation aux gestes de premiers secours

Samedi 17 octobre, 19 nouveaux « Sauveteurs Citoyens » arédiens ont pu acquérir le pouvoir de sauver des vies !

Accompagnés par l'UNASS dans le cadre des journées « Redémarrer un cœur », les participants ont eu l'occasion d'être formés aux « Gestes qui sauvent » : PLS, garrot, massage cardiaque et défibrillateur.

Nous remercions les formateurs ainsi que nos nouveaux « Sauveteurs Citoyens » qui se sont pleinement engagés pendant ces deux sessions de formation riches en échanges !

Conformément à notre plan de prévention, de nouvelles formations verront le jour très prochainement.

Les personnes qui souhaitent se préinscrire peuvent se faire connaître au Guichet Citoyen de la mairie au 05 45 38 69 50, nous ne manquerons pas de les recontacter dès que les dates seront programmées.

RETOUR EN IMAGES

Marché de Noël du 12 décembre 2020

Malgré des contraintes sanitaires strictes, la première édition du Marché de Noël a remporté un vif succès.

Pendant toute la journée et sous un soleil radieux, la vingtaine de commerçants et producteurs locaux installés sur la place des Rochers a vu défiler un flot continu de visiteurs. L'offre était variée : légumes, fromages, miel, chocolats et pâtisseries, huîtres, pizzas, crêpes, épicerie fine, sapins de Noël, produits cosmétiques, artisanat décoratif.

La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance et s'est terminée par la visite du Père Noël.

RETOUR EN IMAGES

Distribution des boîtes gourmandes

La distribution du colis des seniors, en remplacement du traditionnel repas, a eu lieu samedi 9 janvier à la salle de la Combe.

Au total, 361 boîtes gourmandes ont été distribuées, dont 80 ont été portées à domicile par les élus et les bénévoles du CCAS. S'agissant d'un colis par foyer, environ 500 personnes ont été touchées.

Les enfants des écoles de Saint-Yrieix ont participé à ce présent en réalisant des dessins, collages ou cartes de vœux. Nos seniors ont été très touchés par ce geste ; certains ont adressé des messages de remerciements aux élèves arédiens.

Les membres du CCAS tiennent à remercier tous les enfants et les enseignants qui ont, par cette action solidaire, apporté un rayon de soleil à nos aînés.

SOLIDARITÉ

Vaccination

Le deuxième acte du plan national de vaccination pour la lutte contre la COVID 19 a commencé depuis le 18 janvier 2021. Cette nouvelle étape visant les françaises et les français de plus de 75 ans vivant à leur domicile concerne un peu plus de **582 foyers arédiens.** À ce chiffre viennent s'ajouter les personnes particulièrement vulnérables et présentant des pathologies importantes, disposant d'une ordonnance médicale.
Dans l'objectif de pouvoir répondre aux demandes de vaccination de l'ensemble de la population du bassin angoumoisin, **6 centres** ont vu le jour sur notre agglomération en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et grâce à la mobilisation de nombreux professionnels de santé, agents territoriaux et bénévoles.
Dans ce cadre et parce que l'égalité des chances face à l'accès aux soins est fondamentale dans une politique de santé publique, la municipalité de Saint-Yrieix a très rapidement souhaité accompagner ses administrés dans leur volonté d'accéder à la vaccination. La commune a donc fait le choix de mobiliser agents municipaux et CCAS dans l'objectif d'organiser, sur inscription, le transport gratuit des arédiennes et arédiens rencontrant des difficultés pour se déplacer vers les centres de vaccination de notre agglomération. Au total, près de 50 personnes se sont inscrites afin de bénéficier de ce service municipal.

Jeudi 4 février, transport des 9 premiers bénéficiaires au Centre de vaccination de l'Espace Lunesse à Angoulême.
Le rendez-vous est pris pour la deuxième injection.

Merci aux bénévoles associatifs du CCAS.

Appels aux seniors

Le courrier envoyé début novembre à tous nos seniors de plus de 75 ans a permis une mise à jour du registre Canicule, Grand Froid et Confinement. À ce jour, cent quatre-vingt personnes sont inscrites. Pendant le second confinement, une dizaine d'élus et bénévoles du CCAS ont appelé régulièrement nos aînés inscrits afin de vérifier s'ils allaient bien et discuter un moment avec eux pour rompre leur solitude. Les personnes bénéficiant du service de téléalarme mis en place par la mairie étaient également appelées par deux agents municipaux.

Réseau de solidarité

Le « Réseau de Solidarité » a pour objectif de combattre l'isolement, de partager des moments de vie et de convivialité, d'apporter du bonheur à nos seniors.
À ce jour, dix-huit bénévoles visitent régulièrement les quinze personnes inscrites dans le réseau.
Cette année, comme la crise sanitaire n'a pas permis de partager la traditionnelle journée détente du mois de juin, Michel Villesange, le nouveau Maire Adjoint aux Affaires Sociales a rencontré chaque binôme chez la personne visitée : moment riche en échanges où chacun a pu se présenter pour mieux se connaître et établir un lien de confiance.
Durant les deux confinements, les bénévoles ont régulièrement téléphoné à leur binôme afin de conserver le contact et leur apporter un peu de réconfort.
Le réseau a aussi organisé un après-midi récréatif le 8 octobre dernier avec les animatrices de la ludothèque, Cathy, Aurélie et Manon, qui ont fait découvrir aux seniors du réseau de nouveaux jeux de société. Un moment très apprécié par tous, bénévoles et personnes visitées : ambiance conviviale dans le respect des gestes barrières.
Avant Noël, les bénévoles ont pu reprendre les visites en apportant aux personnes visitées une corbeille de fruits, le cadeau offert par le CCAS.
Une rencontre sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

La crise sanitaire que nous traversons amplifie l'isolement et le repli sur soi. Alors si vous disposez d'un peu de temps pour rendre visite à une personne seule, ou si vous êtes seul(e) et que vous souhaitez recevoir de la compagnie de temps en temps, n'hésitez pas à contacter Michel Villesange ou Nathalie Soullard au 05 45 38 51 94.

TRAVAUX RÉALISÉS

Patrimoine

Travaux réalisés en régie* :
Aménagement du local des Jardiniers Charentais sur le site des Jardins Familiaux. Pose de joints de recouvrement sur les cloisons, stabilisation du plafond et ouverture d'une porte de garage.

* En régie : ce sont des travaux réalisés par les services municipaux sans faire appel à une entreprise privée.

Travaux de maintenance :
- Dans les écoles et les bâtiments communaux (électricité, plomberie, petits aménagements). Des travaux sont d'ailleurs en cours à l'école élémentaire Claude Roy A pour le remplacement d'une conduite d'eaux usées dans les toilettes garçons et la réfection des urinoirs.

- Les travaux de maintenance concernent également l'entretien du matériel roulant et du petit matériel par notre mécanicien. En effet, des véhicules et des outils bien entretenus permettent à leurs utilisateurs d'être plus efficaces. De plus, un entretien régulier permet de réaliser de substantielles économies.

Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) : la commune, à travers l'action d'Anita Villard – adjointe déléguée à l'adaptation de la commune à la perte d'autonomie – , poursuit son programme de travaux de mise en conformité des règles d'accessibilité dans les bâtiments et équipements communaux. Ainsi, ces derniers mois des bandes podotactiles** ont été installées dans les escaliers de la mairie, des écoles, de la salle des fêtes de la Combe et des gymnases. Sur le parking de la salle des fêtes des rampes ont été installées et les contre-marches ont été peintes.

** Vous avez dit podotactiles ? : les revêtements podotactiles sont des surfaces présentant une texture que les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent reconnaître au touché. Elles signalent une zone dangereuse.

Différents travaux ont aussi été menés au centre technique municipal :
- Afin de réaliser des économies d'énergie tous les néons ont été remplacés par des néons led.
- Les douches des agents techniques ont été rénovées (carrelage et plomberie)
- Un bureau a été aménagé pour le nouveau mécanicien. Cet espace lui permet de réaliser la gestion du matériel et le suivi des réparations.

TRAVAUX RÉALISÉS

Domaine public

Travaux réalisés en régie* :

- Entretien et tailles des arbres
- Création d'un aménagement paysager rue de Saint-Jean d'Angély

- Mise en place d'un dispositif de sécurité important pour le curage d'un fossé rue de Saint-Jean d'Angély

- Le ramassage des feuilles représente une part importante de la charge de travail de nos agents de novembre à fin janvier : environ 1,5 tonnes de feuilles sont ramassées par jour.

- Pendant 6 mois, nous avons accueilli Antoine, un stagiaire en CAP Jardinier Paysagiste à la MFR. Il a participé à tous les chantiers en espaces verts et nous a fait profiter de ses talents en réalisant de magnifiques aménagements paysagers.

Travaux réalisés par des entreprises (voirie) :

- Aménagement de sécurité rue de Bellevue : des études de vitesse ont été réalisées pendant 1 an et ont révélé de nombreux excès dont certains vraiment très élevés dans cette rue. Ainsi, fin décembre, la municipalité a fait installer 3 plateaux ralentisseurs sur la partie urbanisée de la rue. De nouvelles études doivent être réalisées et d'autres mesures seront mises en œuvre si nécessaire.
- Création d'un nouveau parking en dalles alvéolaires pour le multi-accueil les Premiers Pas et la salle Odette Dagnas.

- Des travaux d'aménagement de voirie sont en cours rue des Mesniers : réfection des trottoirs et de la chaussée.

EN BREF À SAINT-YRIEIX

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est en effectif restreint que la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée. En effet, nous étions en plein confinement. À 11h00, place des Anciens Combattants huit personnes étaient présentes pour cet hommage aux Morts pour la France. Le maire était entouré de Thibaut Simonin, Éric Rousseau, Benoît Miege-Declercq, Olivier Delacroix, du président local de la FNCR Jean Billy et de deux porte drapeaux Michel Leporse et Bernard Lascoud. Après le dépôt des gerbes, une minute de silence a été observée, les manifestes ont été lus et l'assemblée restreinte a entonné la Marseillaise.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés depuis peu sur la commune de Saint-Yrieix. Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Le contexte et les directives sanitaires nous ont contraints en 2020 à annuler notre traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Nous espérons sincèrement pouvoir organiser cette manifestation cette année. Toutes les personnes préinscrites en 2020 seront recontactées et invitées à rejoindre les nouveaux habitants de cette année pour la soirée d'accueil organisée en 2021.

Si vous avez emménagé sur la commune en 2020 ou en 2021, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées afin de recevoir votre invitation à cette soirée : contact@saintyrieix-16.fr ou 05 45 38 69 50

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA MAIRIE

Un des grands projets du service communication : doter la Mairie d'un nouveau site internet.
Depuis plusieurs semaines le service communication travaille sur ce projet qui devrait permettre d'ici la fin de l'année 2021 de voir la Mairie dotée d'un site plus moderne, facile d'utilisation, ergonomique et adaptable aux différents supports numériques.
Il offrira une information complète et actualisée, ainsi que des démarches simplifiées en ligne.

LA MÉDIATHÈQUE À SA PROPRE PAGE FACEBOOK

La médiathèque de Saint-Yrieix prend son envol avec cette nouvelle page Facebook qui lui sera dédiée à cent pour cent. Vous pourrez y retrouver son actualité, ses horaires et conditions d'accès, les animations qu'elle propose tout au long de l'année sur site ou en ligne, des nouveautés mais aussi des coups de cœur, des sélections. Vous pourrez également garder les contacts avec les bibliothécaires grâce à la messagerie. **Alors n'hésitez pas à vous abonner !**

Médiathèque de Saint-Yrieix sur Charente

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le service Vie Educative Territoriale invite les familles à venir en mairie, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile, pour inscrire leur(s) enfant(s) à l'école pour la rentrée scolaire 2021-2022. Vous pouvez télécharger la fiche de demande d'inscription scolaire sur notre site internet : **www.saintyrieixsurcharente.fr** en suivant le chemin : Accueil > Grandir > Ecoles > Demande d'inscription scolaire.
Pour information, les inscriptions en **première année de maternelle** (petite section) concernent les **enfants nés en 2018.**

Vigilance face au démarchage

Des démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux ont été signalés sur la commune. Le démarchage à domicile, ou porte à porte, est une pratique courante. Des vendeurs de biens ou de services peuvent donc se présenter chez vous de façon régulière. Ces pratiques commerciales, bien que très encadrées par la loi, peuvent aboutir à des ventes abusives ou frauduleuses, surtout auprès des personnes fragiles comme les personnes âgées. Nous vous invitons à rester vigilants.

Plusieurs conseils pour vous protéger :

- **Vérifier auprès de la mairie qu'une société est bien en cours de démarchage en ville** (les entreprises, ou organismes, souhaitant réaliser des démarchages dans une commune, ont l'obligation de demander une autorisation à la mairie) ;
- Demander à votre interlocuteur sa carte professionnelle, si le démarchage est réalisé à domicile ;
- **Se faire accompagner lors d'un démarchage à domicile :** un proche ou une personne de confiance pourra vous conseiller et assister aux échanges avec le professionnel.
- **Ne jamais donner d'informations personnelles** (factures, RIB...) ;
- **Faire appel à des professionnels reconnus ou recommandé par votre réseau**
- Faire part au service client d'une entreprise d'une prise de contact douteuse ;
- Refuser un démarchage et/ou un service si vous avez un doute ;
- **Résister à la pression commerciale,** et si nécessaire, mettre un terme à l'échange ;
- Dans tous les cas, et pour tout acte commercial, il est recommandé de **prendre le temps de se renseigner avant de s'engager.**

En cas de doute, si vous êtes confrontés à une situation difficile face à des vendeurs insistants, n'hésitez pas à alerter vos voisins ou vos proches. Il conviendra également d'appeler la police dans les plus brefs délais.

Soutien communal au Pass Accession : devenir propriétaire dans l'ancien

Le saviez-vous ? Depuis 2012, en complément du dispositif « Pass accession » adopté par la communauté d'agglomération, la commune de Saint-Yrieix sur Charente a approuvé la mise en place d'un **dispositif d'aide communale à l'accession à la propriété d'un logement ancien à rénover** situé à Saint-Yrieix.

Les conditions d'éligibilité au « Pass accession » fixées par GrandAngoulême sont les suivantes :

- Les ménages sont éligibles selon les plafonds de ressources ANAH en vigueur.
- Le logement devra se situer en zone U des 38 communes de l'agglomération.
- Le bien devra avoir plus de 30 ans.
- Le logement acquis devra, une fois réhabilité, permettre une amélioration énergétique d'au moins 35 % et ainsi entrer dans le dispositif ANAH « Habiter Mieux ».
- Le logement devra constituer la résidence principale du ménage pendant une période minimale de 6 ans.

Pour sa part, **la commune de Saint-Yrieix abonde financièrement le dispositif,** en apportant une aide financière de 4 000 € par ménage éligible et dans la limite d'un nombre défini de ménages. Depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif, la commune a apporté son soutien financier à 5 ménages qui se sont portés acquéreurs sur la commune.

Les aides financières :
Votre projet peut en effet être subventionné **jusqu'à 33 000 € :** 6 000 € par GrandAngoulême ; jusqu'à 4 000 € par la commune pour l'achat du bien ; jusqu'à 23 000 € de subventions partenariales complémentaires (Anah, Département de la Charente) pour les travaux avec un objectif de 35 % d'économie d'énergie. De surcroît, GrandAngoulême vous propose gratuitement une assistance technique (architecte, thermicien...), administrative (montage du dossier de subventions) et financière (centralisation des subventions).

Votre interlocuteur :
SOLIHA Charente (organisme compétent spécialisé dans l'amélioration et l'adaptation de l'habitat) vous assiste dans toutes vos démarches. Dans la phase amont, en réalisant les études préalables à la mise en œuvre de ces programmes. Par la réalisation de leur animation pendant la phase opérationnelle.
Renseignements :
soliha16.fr • contact.charente@soliha.fr • 05 45 95 62 02

Tous à vélo !

GrandAngoulême propose une prime d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les habitants de l'agglomération qui achètent un VAE neuf ou reconditionné à neuf chez un des vélocistes partenaires.

Cette prime est destinée aux habitants majeurs des communes du GrandAngoulême, dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 30 000 € par an. Sous réserve de ces conditions, une prime par foyer fiscal pourra être attribuée :

- à hauteur de 25% du montant TTC d'acquisition du vélo, et plafonnée à 250 € TTC pour les foyers imposables,
- à hauteur de 50% du montant TTC d'acquisition du vélo, et plafonnée à 500 € TTC pour les foyers non imposables.

L'achat du vélo doit être effectué auprès d'un vendeur de cycle partenaire, dont la liste est présente sur le site internet du GrandAngoulême. La prime est versée au bénéficiaire sur présentation de la facture d'achat.

Pour consulter le règlement d'attribution et déposer une demande nous vous invitons à consulter la page dédiée à cette opération sur le site de GrandAngoulême :
http://www.grandangouleme.fr/tous-a-velo/

Cette prime peut être cumulée avec la prime d'aide de l'état dite « bonus vélo à assistance électrique » : https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique.

Attention : ces 2 opérations se terminent à la fin du mois de mars, dépêchez-vous pour en profiter !

Espace d'expression réservé **à la majorité**

Vous l'aurez compris à la lecture de ce bulletin, le bien être des arédiens est central dans notre action et les décisions que nous prenons.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, plus que jamais, le mot solidarité prend tout son sens. Mais pour l'équipe municipale c'est tout naturellement qu'il fait sens.

Être attentifs et réactifs, en apportant les réponses appropriées est au cœur de notre action quotidienne : trouver un logement d'urgence à une famille dans le besoin, dédommager les intermittents du spectacle n'ayant pu se produire dans le cadre de notre programmation culturelle, soutenir les personnes âgées isolées de notre commune, informer les riverains et soutenir les commerçants impactés par les travaux des Planes, être présents à vos côtés pour faire face aux inondations, être aux côtés et à l' écoute de tous les acteurs associatifs et éducatifs... Toutes ces situations nous les vivons au quotidien avec vous, pour vous.

Mais notre action ne se limite pas au quotidien. Votre quotidien c'est aussi demain et « Demain se construit aujourd'hui » ! Anticiper sur ce que sera demain Saint-Yrieix est pour nous un enjeu majeur.

C'est dans ce sens que nous proposerons bientôt les orientations budgétaires pour la commune. Pour vous et notre commune, l'équipe de la majorité les veut ambitieuses et en accord avec la confiance que vous nous avez accordée en mars dernier. Cela fait plusieurs semaines que les 23 élus de la majorité et les 6 élus de l'opposition travaillent conjointement dans le cadre des commissions pour préparer 2021. Pour le moment l'équipe de l'opposition a approuvé les propositions des commissions. Gageons de la sincérité de leur collaboration !

L'équipe municipale.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé **au groupe d'opposition**

Chères arédiennes, chers arédiens,

Au moment où nous écrivons ces lignes, les orientations budgétaires n'ont pas encore été discutées, les inondations touchent notre commune et le processus de vaccination semble long. Nous espérons qu'au moment de la publication de cet article, les inondations seront derrière nous. En revanche la vaccination sera toujours en cours. L'agglomération a ouvert des centres de vaccination, et a permis à chaque commune la possibilité de faire vacciner 9 personnes. Avec 38 communes et l'insuffisance à ce jour du nombre de vaccins, cela risque de prendre un peu de temps.

Lors de la dernière publication du bulletin municipal, la municipalité nous avait reproché de ne pas faire partie de la commission communication, alléguant le fait que la communication c'était quelque chose d'important. Force est cependant de constater que quand il s'agit d'anticiper, la communication n'est pas le fort de la municipalité. Pour preuve de la rue de Royan aux Planes. Alors que nous avions demandé depuis juillet 2020, en conseil municipal la date du début des travaux nous n'avons obtenu aucune réponse. Quand nous avons découvert début octobre qu'ils commençaient début novembre, nous avons demandé si le préjudice pour les commerçants avait été anticipé, nous avons eu l'impression de faire découvrir le sujet. Alors, nous avons oeuvré en coulisses auprès des commerçants pour les aider à demander à l'Agglomération la création d'une commission d'indemnisation : courriers avec le Président des buralistes de Charente, courriers signés par chaque commerçant et envoyés au Président de l'Agglomération. En décembre, le Conseil Communautaire a voté la création de cette commission d'indemnisation.

Nous ne nous octroyons pas cette réussite mais nous tenons à souligner que ce n'est pas la victoire d'un seul, mais une victoire collective ! Certes, nous n'avons pas fait de communication, de tapage. Mais nous avons oeuvré comme tout le monde et comme nous nous sommes engagés, pour le bien des arédiens. Notre opposition se veut constructive et pas dogmatique, comme le travail que nous faisons en commissions, afin de défendre intelligemment l'intérêt des arédiens et faire en sorte que les projets correspondent à la réalité de notre commune et ne soient pas simplement des copiés/collés, parce que, ce qui nous importe avant tout, c'est votre quotidien !

Prenez soin de vous !

Vous pouvez compter sur nous :

- **Benoît MIEGE-DECLERCQ** : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- **Martine FOUSSIER** : martinefoussier@orange.fr
- **Romain BLANCHET** : romainblanchet.sy@gmail.com
- **Fadila BOUTAYEB** : fadila.boutayeb@sfr.fr
- **Olivier DELACROIX** : olivier.delacroix@yahoo.fr
- **Aurélie RUIS** : ruisaurelie@yahoo.fr

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

MARS

Exposition « LOUP »

Du 17 mars au 7 mai 2021
Réalisation : ALSH centramalice, ALSH adolescents, atelier création CSCS AL, l'école Nicolas Vanier avec l'intervention de Zeina Hokayem, La ludothèque, le Multiaccueil, le sculpteur Jean-Claude Fernadez « Juste de la pierre »
L'Esplanade CSCS amicale Laïque
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Vendredi 19

Cérémonie des anciens d'Algérie à 16h au monument aux morts de Vénat.

Mercredi 24

Atelier « décorateur d'intérieur» de 15h00 à 17h00. Création de décors pour faire entrer le printemps dans la médiathèque.
Dès 6 ans, gratuit sur inscription.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Samedi 27

Balade contée sur les chemins ruraux de Vénat. Départ rue du petit rouillac, inscriptions obligatoire.
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Mercredi 31

Atelier «Poissons d'avril» l'après-midi. Les bibliothécaires vous mettront à disposition du matériel et des modèles pour créer vos poissons d'avril.
Dès 6 ans, gratuit sans inscription.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

AVRIL

Mercredi 21

Graine de Mômes avec le Service Départemental de la Lecture, à 10h30 : Atelier de sensibilisation avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Dès 3 ans, gratuit, sur inscription. **Médiathèque : 05 45 38 95 00**

Jeudi 29

Collecte de sang de 16h30 à 19h30 salle des fêtes de La Combe, salle Georges Hyvernaud.

MAI

Exposition

Du 12 mai au 5 juin 2021
Association « Les Jardiniers Charentais »
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Jeudi 18 et vendredi 19

« Des jeunes théâtre »
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Vendredi 19

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 à 11h00 au monument aux morts de Vénat.

Samedi 29 mai

Fête du jeu avec la Ludothèque
CSCS AL : 05 45 92 14 82

JUIN

13ème fête des sports

Du 1er au 4 juin
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Première semaine de juin, date à déterminer

Journée musicale polonaise :
Duo polonais pour violon et alto de Gdansk
- Rencontre avec la classe de CM2 de Claude Roy, avec les élèves des cours de polonais.
- Concert à l'église de Vénat

Service culturel de la ville de Saint-Yrieix et Comité de Jumelages

Exposition « Astro Club Charentais »

du 9 juin au 3 juillet
CSCS AL : 05 45 92 14 82

Vendredi 18

Fête de la musique sur le Parvis de l'Esplanade. En partenariat avec le CSCS AL.
Contact : 05 45 38 69 50

Samedi 19

Pause Théâtre : «Sainte Barbe la rouge» à la salle des fêtes de La Combe (texte et mise en scène de Jean-Marie Boutinot) et «Poubelle rebelle» (création des Kinders théâtre). **Contact : 05 45 92 74 62**

Toutes ces animations et expositions sont sous réserves de l'évolution des consignes sanitaire.

TOP 3 DES PUBLICATIONS FACEBOOK

1 – Inondations – photos du plan d'eau : le 03/02/2021
16 851 personnes touchées, 146 partages, 108 réactions

2 – Recherche d'exposants pour le marché de Saint-Yrieix : le 22/01/2021
9 097 personnes touchées, 201 partages, 103 réactions

3 – Marché de Noël – J-1 : le 11/12/2020
2 210 personnes touchées, 17 partages, 61 réactions

Marché de printemps

SAMEDI 10 AVRIL 2021

DE 10H À 17H30
PLACE DES ROCHERS

(dans le respect des règles sanitaires en vigueur)

VILLE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

À PARTIR DU 17 AVRIL : MARCHÉ HEBDOMADAIRE LE SAMEDI DE 8H À 13H PLACE DES ROCHERS